



REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DE VAUCLUSE
CCAS DE MORMOIRON
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 05/12/2025

Délibération n° 2025_021

Date de convocation : 27/11/2025

Membres en exercice : 13

Votants : 11

POUR : 11

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Le Président certifie le caractère exécutoire de la présente décision.

Acte publié le : 16.12.2025



Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
L'an DEUX MILLE VINGT CINQ et le CINQ DECEMBRE à 18 Heures,
le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Mormoiron, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Monsieur Bernard LE DILY :

Présents : LE DILY Bernard, GABRIELLI Nathalie, ZAGRA Christophe, CARTOUX Marie-Paule, ROSA Gil, GUYOTOT Mireille, LEDEZ Benoit, Audrey PENE, Elsa GAILHAC, ROUX Jean-Paul

Procuration : KRISTIANSEN Lene pouvoir à GABRIELLI Nathalie

Absent excusé : Lionel MARTIN

Absent : Patrick CHAVADA

Secrétaire : Christophe ZAGRA

Administration Générale / Approbation du Procès-Verbal de la séance du 06/06/2025

Monsieur le président soumet le procès-verbal de la séance du Conseil d'Administration du 6 JUIN 2025 qui a été transmis avec la convocation à cette séance.

CONSIDERANT que ce procès-verbal pouvait être consulté en même temps que le dossier du Conseil d'Administration, dans les délais réglementaires.

Le conseil d'administration ayant ouï l'exposé du Président et après en avoir délibéré à l'unanimité :

- APPROUVE le procès-verbal de la séance du 6 JUIN 2025

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits
Ont signé au registre les membres présents,

Le Président

Bernard LE DILY

La secrétaire : Christophe ZAGRA